



Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions

Groupe Milon – 4 rue de la Roirie
49500 SEGRE
Tél : 02.41.92.52.84 – Fax : 02.41.92.52.79

- Secrétariat Général
- Pollutions diffuses
- Commission Locale de l'Eau
- Inondations

COMITE SYNDICAL DU 22 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux septembre les membres du comité syndical du Syndicat Mixte du bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions se sont réunis au centre administratif de Craon sur la convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux articles L 5711-1, L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

TITULAIRE				SUPPLEANT			
NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud							
BAGUET Alain	X						
BOULTOUREAU Hubert		X					
COUE Henri	X						
DELAHAYE Christian	X						
DUBOSCLARD Hervé		X					
DUMONT Jean-Yves	X						
JAMES Marie-Agnès	X						
MOREL Daniel	X						
OREILLARD Gabriel			X				
PERROIS Christian		X					
RONCIN Joël	X						
ROUSSEZ Olivier		X					
SAGET Bertrand			X				
SEJOURNE Serge		X		POINSON Arthur	X		
Van der SCHEAGH Bernard	X						
Syndicat de Bassin pour l'Aménagement de la rivière l'Oudon							
BORDEAU Dominique			X				
BRIQUET Alain	X						
CHRETIEN Patrice	X						
CROSNIER Florent			X				
DELANOE Jean-Claude		X		DHOMMEAU Rémi		X	
FOUCHER Hervé	X						
GAROT Rémi		X					
GAUME Bruno	X						
GENDRY Daniel		X					
HUNAUT Alain	X						
LABBE Michel	X						
LECOMTE Jean-Marcel			X				
MAILLERIE Chantal			X	HEMON Céline	X		
MICHEL Louis	X						
TARDIF Michel			X	DUTHEIL Olivier		X	
S.I.A.E.P. Loire Béconnais							
FERRE Jean-Pierre		X					
S.I.A.E.P. de la région ouest de Château Gontier							
JAILLIER Dominique		X		CHARLES Jean-Claude		X	
POINTEAU Serge			X				
S.I.A.E.P. du Centre ouest Mayennais							
VERON Louis	X						
S.I.A.E.P. du Segréen							
COTENCEAU Jean	X						

TITULAIRE				SUPPLEANT			
NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
GRIMAUD Gilles	X						
LEBRETON Olivier	X						
LEQUEUX Jean-Paul	X						
MENANT Bernard		X		COLAS Aurélien		X	
S.I.A.E.P. de Bierné							
GAY Benoît			X				
S.I.A.E.P. du Craonnais							
GUIOULLIER Marcel			X				
MADIOT Isabelle			X				
S.I.A.E.P. de Livré la Touche							
RAIMBAULT Michel		X		MOREAU Jean-Claude	X		
GILLES Pierrick			X				
S.G.E.A.U. de Château Gontier							
PRIOUX Gérard			X				
Commune d'AHUILLE							
AUBRY Maurice	X						
Commune de COSSE LE VIVIEN							
BOURDAIS Patrice			X				
LUTELLIER Raymond			X				
Commune de CRAON							
MAINGUY Jean-Yves			X				
MAUTIN Matthieu	X						
SABIN Joël		X		GILET Claude	X		
Membre expert sans voix délibérative :							
Président de la C.L.E.	X						

Les délégués présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du comité syndical, ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur BAGOUET Alain a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

Délégués en exercice : 51

Nombre de présents : 26 (22 titulaires et 4 suppléants)

Nombre de votants : 26 (22 titulaires et 4 suppléants)

Le compte-rendu sommaire de la séance du 22 septembre 2017 a été affiché au centre administratif de Craon le 26 septembre 2017, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



A l'ordre du jour :

1. **Administration générale**
 - 1.1. Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 2 juin 2017
 - 1.2. Décisions prises par le Président
2. **AVIS SUR L'ARRETE DE PROJET DE PERIMETRE DE FUSION DES 3 SYNDICATS DE BASSIN DE L'OUDON ET STATUTS**
3. **Commission inondations**
 - 3.1. Evolution des projets de travaux sur les sites de Congrier et de la Rouaudière
4. **Commission pollutions**
 - 4.1. Organisation d'un événementiel à l'occasion de la foire de Craon
5. **Questions diverses**



1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 2 juin 2017

EXPOSE

Le compte rendu est en ligne sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé / SY.M.B.O.L.I.P.

VOTE : Unanimité

1.2. Décisions prises par le Président

Achat ou Décisions	Prestataires	Montant
CLE		
location canoë pour la journée terrain des agents	ANJOU SPORT NATURE	324,00 €
plaquette de présentation du SAGE	RONCIN EMMANUELLE	540,00 €
Conception panneau pédagogiques pour les sites de surstockage	23ème HOMME	300,85 €

Achat ou Décisions	Prestataires	Montant
Budget général		
réinitialisation d'un ordinateur suite à un virus	PREMIUM	183,00 €
fournitures administrative	DELTA BUREAU	398,54 €

Achat ou Décisions	Prestataires	Montant
Commission Pollutions		
bulletin agronomique de l'Oudon (2 numéros)	CHAMBRE AGRICULTURE 53	7 200,00 €
Rencontre agroforesterie	CHAMBRE AGRICULTURE 53	460,02 €
Rencontre épandage et méthanisation	CHAMBRE AGRICULTURE 53	1 800,00 €
création d'outils pour la charte jardinerie	HEXA REPRO	345,00 €
organisation d'une rencontre sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières	SYNERGIES 53	1 000,00 €
Analyses d'eau pour les captages	LABORATOIRE 53	523,14 €
Animation foire de Craon	AGENCE COMMUNICANTE	7 098,60 €

Achat ou Décisions	Prestataires	Montant
Commission Inondations		
expertise forestière	DE LAVERGNEE Geoffroy	1 200,00 €
expertise site du tertre	DE LAVERGNEE Geoffroy	600,00 €
assistance pour l'inspection d'un pont	APAVE NORD OUEST	900,00 €
suivi chiroptère sur le site du Tertre	MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT	2 500,00 €
Réduction de la vulnérabilité site de la Girardière - contrôle qualité	DEPARTEMENT 53	864,00 €

2. AVIS SUR L'ARRETE DE PROJET DE PERIMETRE DE FUSION DES 3 SYNDICATS DE BASSIN DE L'LOUDON ET STATUTS

EXPOSE

Cet arrêté fait suite aux votes favorables à la fusion des 3 assemblées du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud, du Syndicat de Bassin pour l'Aménagement de la Rivière l'Oudon et du SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions.

Les Préfets 44, 49 et 53 demandent aux syndicats et à leurs membres de donner un avis sur l'arrêté inter-préfectoral qui définit le projet de périmètre de fusion du S.B.O.S., du S.B.O.N. et du SY.M.B.O.L.I.P. ainsi que sur les statuts.

Consulter l'arrêté de périmètre et statuts du « syndicat du bassin de l'Oudon » sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé / SY.M.B.O.L.I.P. / Comité syndical. Voir également la note explicative des Préfectures.

DISCUSSIONS

Monsieur Louis MICHEL précise que la commune de La Brûlatte n'est pas adhérente au S.B.O.N. bien qu'elle soit dans le bassin versant de l'Oudon.

Monsieur Patrice CHRETIEN doit se prononcer pour commune de Laigné. Il a été demandé qu'il n'y ait pas de décision de prise avant le vote à la Communauté de communes.

Monsieur Gilles GRIMAUD – Jusqu'au 1^{er} janvier 2018, la compétence G.E.M.A.P.I. reste dans les communes. Si les communes ne sortent pas du syndicat du bassin de l'Oudon Nord, la communauté de communes du Pays de Château-Gontier se substituera automatiquement aux communes et sera membre du syndicat fusionné, libre à elle de demander par la suite sa sortie.

Monsieur Gilles GRIMAUD a prévu de voir Monsieur Philippe HENRY prochainement à ce sujet, une convention peut être envisagée.

Monsieur Louis VERON – Le S.I.A.E.P. du Centre Ouest Mayennais avait confié la compétence pollution diffuse au SY.M.B.O.L.I.P. Est-ce que la fusion entraîne un changement pour le S.I.A.E.P. ?

Monsieur Louis MICHEL – il n'y a pas de changement pour ce S.I.A.E.P. Il continuera d'être membre du syndicat du bassin de l'Oudon.

Monsieur Joël RONCIN - Les délégués nommés par les E.P.C.I. pourront être délégués communautaires mais aussi des délégués des communes. Il faudra veiller que les Communautés de communes proposent des délégués bien répartis sur le territoire.

AVIS favorable à l'arrêté de périmètre de fusion et statuts du syndicat du bassin de l'Oudon :
25 POUR
1 abstention

3. COMMISSION INONDATIONS

3.1. Evolution des projets de travaux sur les sites de Congrier et de la Rouaudière

EXPOSE

Compte tenu de l'évolution des projets, il convient de régulariser deux délibérations du 22 avril 2016 :

- concernant le site des Gallières : les travaux ont été faits par la commune, il convient donc d'annuler l'opération décidée en 2016.
- concernant le site de la Girardière : l'estimatif des travaux est supérieur à ce qui avait été délibéré. Le montant de l'opération est estimé à 32 900 € HT dont 32 180 € HT de travaux (au lieu de 22 810 €). Il est proposé de délibérer sur la base de ce nouvel estimatif en utilisant une partie des crédits prévus initialement pour les Gallières.

DISCUSSIONS

Monsieur Louis MICHEL précise que sur le site des Tochardières la réalisation est différée à 2018 car il faut les autorisations administratives.

Monsieur Michel LABBE demande pourquoi le coût de l'opération de la Girardière est plus élevé ?

Monsieur Louis MICHEL répond c'est dû aux résultats des marchés publics.

VOTE pour annuler l'opération des Gallières : Unanimité.

VOTE pour la révision de l'estimatif des travaux de la Girardière : Unanimité.

4. COMMISSION POLLUTIONS

4.1. Organisation d'un événementiel à l'occasion de la foire de Craon

EXPOSE

Le SY.M.B.O.L.I.P. valorise l'engagement des exploitants agricoles pour la qualité de l'eau à l'occasion de la foire de Craon en faisant venir GAB (dessinateur satirique).

DISCUSSIONS

Cf. présentation ci-annexée.

Monsieur Hervé FOUCHER présente l'évènement de la foire de Craon. Il fait passer le dernier dessin de GAB paru dans la France Agricole sur le sujet du glyphosate.

Monsieur Olivier LEBRETON présente la journée à Courbeville sur l'entretien des cimetières.

Monsieur Hervé FOUCHER présente la journée à Athée sur l'épandage des effluents et la méthanisation.

5. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Gilles GRIMAUD clôt la réunion à 10h45.

Le secrétaire de séance,
Monsieur Alain BAGOUET

